



Le Conseil d'Etat veut aider notamment l'apprentissage. Il va s'attaquer à présent au plan de relance

Dernières mesures urgentes de l'Etat

« FRANÇOIS MAURON

Economie » Mise entre parenthèses pendant trois mois par la pandémie du Covid-19, la vie reprend progressivement son cours. Mais, si la Suisse est sur la voie de la normalisation, elle va garder de profondes séquelles de cet épisode traumatisant. «Sur le plan économique, la situation va rester extraordinaire pendant longtemps», estime le conseiller d'Etat fribourgeois Olivier Curty, responsable de la Direction de l'économie et de l'emploi.

En témoigne le chômage partiel. A ce jour, plus de 6900 demandes de réduction d'horaire de travail (RHT) ont été admises dans le canton, concernant près de 62 000 personnes (36% de la population active).

Soucieux d'aider l'économie locale au plus près de ses besoins, le gouvernement cantonal déploie graduellement depuis le 6 avril une série de mesures d'urgence en complément des aides fédérales. Pour ce faire, il a débloqué un montant de 50 millions de francs, destiné en particulier à soutenir les acteurs culturels, le tourisme, les petites entreprises (commerces et restaurants notamment), les médias, les indépendants et les start-up.

Hier, les autorités cantonales ont présenté en conférence de presse un paquet complémentaire de soutien. Riche de 9,5 millions de francs, il est ciblé sur la formation professionnelle, la fiscalité, l'économie de proximité et une aide aux plus démunis. «Je pense qu'il s'agit des dernières mesures ur-

gentes», précise Anne-Claude Demierre, présidente du Conseil d'Etat. Ce dernier veut à présent se concentrer sur la préparation d'un plan de relance. Doté à ce stade de 50 millions de francs, il devra accompagner le redémarrage de l'économie dans la durée. Son programme sera débattu au Grand Conseil cet automne.

1 Aide à la formation professionnelle

La crise du Covid-19 met à mal les places d'apprentissage. «A fin mai, on enregistrait 1400 contrats d'apprentissage dans le canton, alors qu'il y en avait 1700 l'an dernier à la même période», souligne Olivier Curty. Le gouvernement cantonal entend donc aider les jeunes qui passent de l'école obligatoire à la formation professionnelle. Par exemple en renforçant des outils existants comme les mesures de préformation, le semestre de motivation ou l'action *last minute* permettant de mettre en relation des jeunes en recherche d'apprentissage et des entreprises formatrices.

Des actions seront également menées pour favoriser la transition entre le secondaire supérieur (professionnel ou académique) et l'entrée sur le marché du travail. Notamment par des réorientations des personnes concernées vers l'acquisition de nouvelles compétences. Le Conseil d'Etat a enfin décidé d'augmenter sa participation aux frais des cours interentreprises d'un quart, ce qui fera baisser sensiblement la participation financière des entreprises formatrices. L'enveloppe

globale destinée à la formation professionnelle se monte à 1,9 million de francs.

2 Nouvelles mesures sur la fiscalité

Le Conseil d'Etat avait déjà pris diverses dispositions fiscales à hauteur de 2,4 millions de francs pour soutenir les entreprises frappées de plein fouet par la crise du coronavirus. Il va plus loin en suspendant la perception des intérêts moratoires sur les acomptes de 2020 jusqu'au terme général d'échéance. Ceux-ci sont normalement facturés sur tout solde d'impôt non acquitté à l'échéance du délai de paiement. Le coût de cette nouvelle mesure fiscale est estimé à 2,5 millions de francs (auxquels il faut ajouter 2 millions de francs à charge des communes).

3 Soutien à l'économie de proximité

Le gouvernement cantonal veut favoriser la consommation locale et les circuits courts, tout en aidant les commerces et les

services de proximité. «La pandémie a eu un impact très important sur nos artisans et nos producteurs, qui ont été privés de débouchés», rappelle le conseiller d'Etat Didier Castella, responsable de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts.

C'est pourquoi l'Etat va participer à hauteur de 20% à des bons d'achat que les Fribourgeois pourront faire valoir auprès des commerces de la région qui ont été obligés de fermer à la suite d'une décision des autorités, ou des membres de l'asso-



ciation Terroir Fribourg. Cette opération sera développée sur la base de la plateforme* créée par la Jeune Chambre internationale Fribourg. «Les touristes passant une nuit dans le canton recevront pour leur part un bon cadeau de 20 francs», ajoute Didier Castella. Cette action sera valable du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020. Elle dispose d'une enveloppe de 4,1 millions de francs.

4 Soutien aux plus démunis

Selon Anne-Claude Demierre, «la crise actuelle a eu comme effet de restreindre considérablement le pouvoir d'achat d'une tranche de la population qui avait, déjà auparavant, de la peine à joindre les deux bouts». Les indicateurs révèlent que le

nombre de personnes et de familles précarisées risque d'augmenter rapidement dans les semaines à venir. «Or cette population rechigne souvent à avoir recours à l'aide sociale. Elle est plutôt encline à se tourner vers d'autres réseaux d'aide existants», poursuit-elle. Aussi le Conseil d'Etat veut-il renforcer le partenariat avec les institutions concernées. Cette mesure coûtera 1 million de francs.

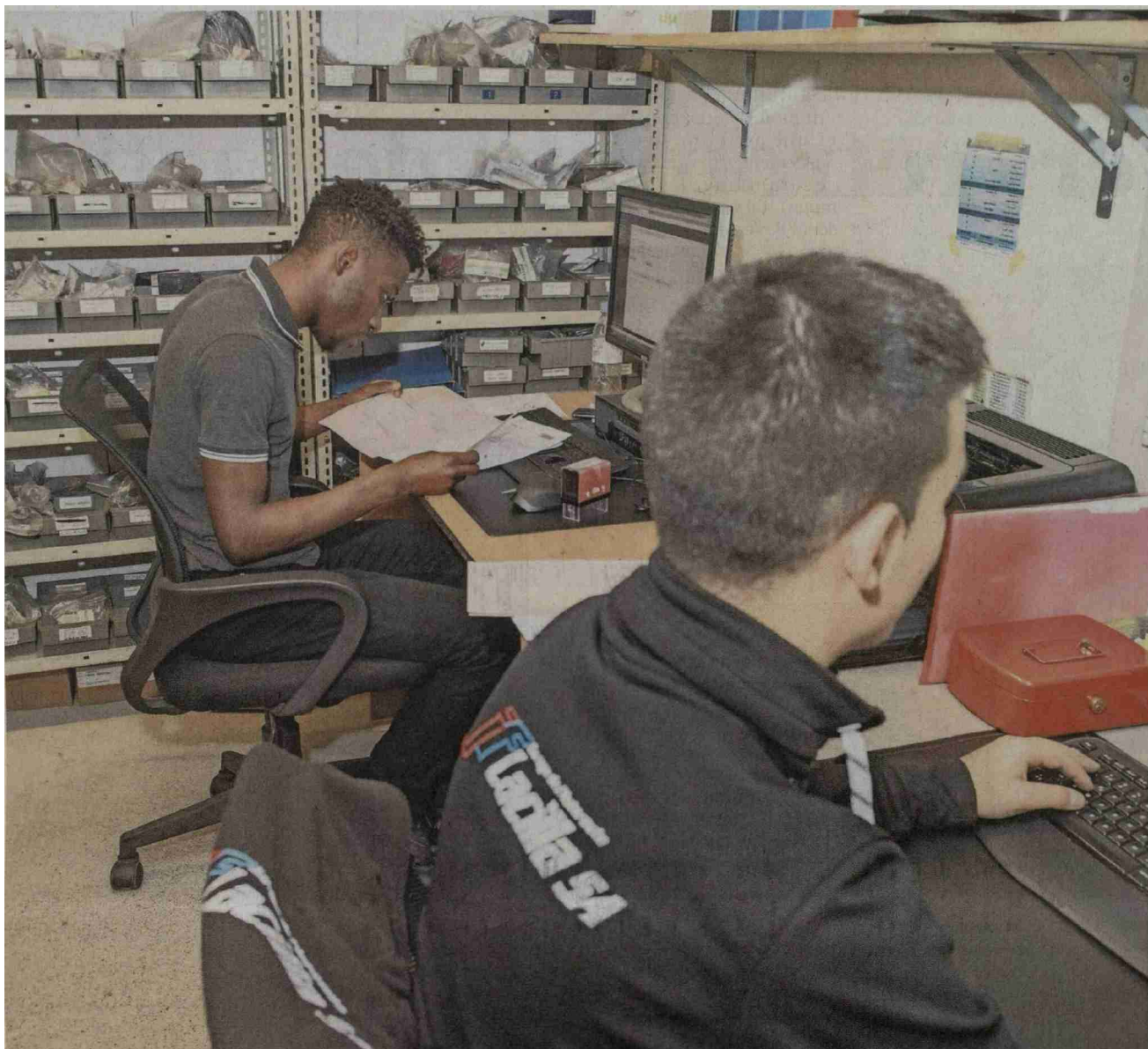


«Sur le plan économique, la situation restera extraordinaire pendant longtemps»

Olivier Curty

Au final, le budget global des différentes mesures d'urgence prévues par le gouvernement cantonal se monte donc à 59,5 millions de francs. Si toute l'enveloppe ne devait pas être utilisée, le solde restant serait reversé dans le futur plan de relance, promet Georges Godel. »

*soutien-aux-commerçants-fribourgeois.ch



Le canton augmentera sa participation aux frais des cours interentreprises d'un quart pour favoriser la formation professionnelle. Ici, Christopher (à gauche) effectue un apprentissage de gestionnaire de commerce de détail au Garage de l'Autoroute J.-F. Lacilla. André Bulliard-archives